

Département des Landes
Direction de la Solidarité départementale
Pôle social
Hôtel du Département
23, rue Victor-Hugo - 40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél. : sdas@landes.fr

landes.fr

Circonscription de Saint-Vincent-de-Tyrosse

Pour prendre un rendez-vous avec une assistante sociale,
merci de composer le numéro de permanence téléphonique
de chaque site, du lundi au vendredi entre 9h et 10h.

SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40231)

» Centre médico-social Tyrosse
4 allée des Magnolias - Tél. : 05 58 77 06 48
Permanence téléphonique : 05 58 77 49 37

CAPBRETON (40130)

» Centre médico-social
27 allée du Boudigau
Tél. : 05 58 72 28 11
Permanence téléphonique : 05 58 72 26 61

PEYREHORADE (40300)

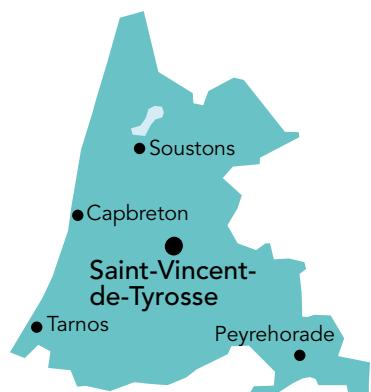
» Centre médico-social
133 rue de la Gare
Permanence téléphonique : 05 58 41 08 98

SOUSTONS (40410)

» Centre médico-social
14 avenue du Maréchal Leclerc
Tél. : 05 58 41 55 90
Permanence téléphonique : 05 58 41 55 90

TARNOS (40220)

» Centre médico-social
13 rue de Tichené
Tél. : 05 59 64 10 31
Permanence téléphonique : 05 58 64 34 86



Les Landes, le Département

© photos : Shutterstock - Conception-impr. : Dpi40 - 12/18
PEFC® 10-31-3238 / Certifié PEFC / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Le PÔLE SOCIAL
une équipe de professionnels
à votre écoute

Circonscription de
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
Capbreton, Soustons, Tarnos,
Peyrehorade



Les Actions Solidaires



Le Pôle social a pour mission essentielle d'accompagner les familles et les personnes seules dans leurs démarches de la vie quotidienne et la réalisation de leurs projets.

Les missions du Pôle social



Emploi insertion

- ◆ Projet professionnel
- ◆ Mobilités
- ◆ Orientation/formation
- ◆ Insertion
- ◆ RSA

Santé Bien-être

- ◆ Accès aux soins
- ◆ Orientation vers les lieux de soins
- ◆ Handicap
- ◆ Lien social
- ◆ Activités sportives et culturelles

Budget vie quotidienne

- ◆ Alimentation
- ◆ Assurance, charges quotidiennes
- ◆ Loyer
- ◆ Loisirs
- ◆ Vacances
- ◆ Accompagnement budgétaire

Les principes du Pôle social

- Garantir à chacun un accueil de qualité
- Favoriser l'accès aux droits de chacun
- Placer la personne au cœur de l'action

Les équipes du Pôle social proposent des accompagnements individuels et des actions collectives adaptés aux besoins et aux souhaits de tous. Elles sont composées de secrétaires, assistant(e)s de service social, conseiller(ère)s en économie sociale et familiale et de référent(e)s RSA.